

BULLETIN D'INSCRIPTION SÉJOURS TRAIL Ut4M

SEJOUR CHOISI : **Séjour Trail 4 jours** **WE Choc**

PERSONNES PARTICIPANT AU SEJOUR :

(Pour les personnes groupées, joindre la liste des participants selon le modèle ci-dessous.)

PARTICIPANTS			
Nom	Nom		
Prénom	Prénom		
Adresse	Adresse		
CP	Ville	CP	Ville
Num	Num		
Mail	Mail		

ASSURANCES :

- Assurance individuel Assistance : rapatriement/ Frais de secours et de recherche (1% du prix du séjour)
 Assurance individuelle Assurance : Annulation / Interruption de séjours / Bagages (3,5% du prix du séjour)
 Je ne souscris pas à l'assistance-recherche-rapatriement (obligatoire) proposée car je suis garanti par ma propre assurance multirisques :
A remplir individuellement pour chaque personne inscrite.

Compagnie.....Numéro de contrat.....téléphone assistance 24h/24.....

Compagnie.....Numéro de contrat.....téléphone assistance 24h/24.....

PRIX DU SEJOUR :

	Prix Unitaire	Nb Inscrit	Total
A - Prix du séjour			
B - Assistance : rapatriement/ Frais de secours et de recherche (1%)			
C - Assurance : Annulation / Interruption de séjours / Bagages (3,5%)			
E - Frais d'inscription (moins de 21 jours du départ) 10€			
TOTAL	TOTAL (A + B + C + D + E)		
Acompte 30% (arrondir à la dizaine d'euros)			
Reste dû			

CARTUSIANA ORGANISATION. Baffardière – Résidence le Parc – Appt 14 - 38380 Saint Pierre de Chartreuse
Tél : 04-38-86-91-31 - e-mail : contact@cartusiana.com - www.cartusiana.com

Association de tourisme inscrite au registre national ATOUT FRANCE affiliée APRIAM - IM073.100023 –Le Neptune- 50voie Albert Einstein- 73800 Francin
RCP MMA IARD -10 Bd Marie et Alexandra OYON – 72000 LE MANS- Contrat n° 3 056 234
Garantie financière GROUPAMA 4000713451/0 – 8/10 Rue D'Astory – 75008 PARIS

REGLEMENT

- Par chèque à l'ordre de « Cartusiana Organisation »
- Règlement par virement bancaire, net de frais (joindre une copie du virement)

Je soussigné.....agissant en mon nom et celui des personnes inscrites, déclare avoir lu et accepte les conditions générales et particulières de vente figurant dans les documents fournis par CARTUSIANA ORGANISATION. Je suis tout à fait conscient que durant ces séjours, je peux courir des risques inhérents à la nature même de ces séjours (isolement, danger des sports de montagne...) et je les accepte en connaissance de cause. Je m'engage à ne pas reporter la responsabilité sur Cartusiana Organisation, les guides ou prestataires locaux. Ceci tient lieu de décharge, valable également pour mes ayants droits et membres de ma famille.

Fait le.....à.....
Signature

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE CARTUSIANA ORGANISATION
en référence au Code du Tourisme - loi du 22 juillet 2009 (décrets parus au J. O. le 23 décembre 2009)

INSCRIPTION :

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'adhésion à notre association et à nos conditions générales et particulières de vente. Toute inscription doit être remplie et signée par le participant en double exemplaire, accompagnée d'un acompte de 30 % ajouté des assurances choisies. La réception de l'acompte n'implique la réservation que dans la limite des places disponibles. En cas d'acceptation, nous vous ferons parvenir une facture valant confirmation. Le solde devra être réglé 30 jours avant la date du départ. En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ, la totalité sera versée dès la demande de réservation. Nous n'accusons pas réception des soldes. La cotisation annuelle est offerte.

PRIX :

Le participant reconnaît avoir pris connaissance des informations relatives au voyage qu'il a choisi, grâce à nos documents ou fiches techniques, qui lui ont été fournies préalablement. Nous mentionnons dans nos documents ce qui est compris et ce qui ne l'est pas. De façon générale, les frais d'organisation et d'encadrement, les frais d'hébergement et la nourriture, le matériel collectif sont compris. L'équipement personnel, les boissons et dépenses personnelles, les frais de vaccins, de visas, taxes d'aéroports et les assurances (annulation, recherche et secours, assistance--rapatriement) ne sont jamais compris, sauf mentions écrite. Toute modification des taux de change, des transporteurs ou autres prestataires de services peut entraîner le réajustement des prix publiés et ce jusqu'à 30 jours du départ.

INFORMATION APRÈS INSCRIPTION

Avant votre départ, vous recevrez une information comportant tous les renseignements utiles et indispensables pour effectuer votre séjour (heures et lieux exacts de rendez-vous, coordonnées des représentants locaux...).

Formalités administratives et sanitaires : CARTUSIANA ORGANISATION délivre ces informations pour les ressortissants français. Les personnes de nationalité étrangère doivent s'informer auprès des ambassades ou consulats compétents. Il appartient au participant de vérifier que ses documents soient en conformité avec les informations fournies par CARTUSIANA ORGANISATION et confirmés par les organismes officiels.

RESPONSABILITÉ :

Formalités de polices et sanitaires

Chaque participant est tenu de se plier aux formalités de police et sanitaires. Les informations ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Le non respect de ces règlements, implique la seule responsabilité du participant qui prendra à sa charge les frais occasionnés.

Formalités administratives : CARTUSIANA ORGANISATION délivre ces informations pour les ressortissants français. Les personnes de nationalité étrangère doivent s'informer auprès des ambassades ou consulats compétents. Il appartient à tous les participants de vérifier que ses documents soient en conformité avec les informations fournies par CARTUSIANA ORGANISATION et confirmés par les organismes officiels.

Particularité de nos séjours et voyages

Vu le caractère sportif de nos voyages et séjours; nous ne pouvons être tenus pour responsables et redevables d'aucune indemnité, en cas de changement de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, en particulier si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité des voyageurs. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par l'encadrement, nous ne pouvons être tenus pour responsables des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. L'encadrement reste le seul juge durant le séjour de modifier le programme prévu en fonction des conditions météorologiques et de la montagne, de la forme des participants; des acquis techniques. Il pourra alors être proposé un itinéraire différent ou un autre massif, les frais supplémentaires occasionnés resteront à la charge du client.

ANNULATION - MODIFICATIONS

De votre part :

Toute annulation de votre part avant le départ doit nous parvenir par lettre recommandée avec A.R. En cas de désistement à plus de 45 jours avant votre départ, les sommes versées vous seront remboursées sauf retenue d'une somme forfaitaire de cinquante trois euros (53 €) par personne non remboursable par notre assurance annulation. A partir de 45 jours du départ, votre désistement entrainera les retenues suivantes :

+ de 45 jours : 53 €
de 45 à 21 jours : 25 % du montant
de 20 à 8 jours : 50 % du montant
de 7 à 2 jours : 75 % du montant
moins de 2 jours : 100 % du montant

Pour certains voyages nécessitant l'achat de billet d'avion ou de bateau non remboursable et non échangeable, le montant de ce billet restera dû dès la date de votre inscription. Le montant de l'assurance n'est pas remboursable. Toute interruption volontaire du voyage de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

En cas d'impossibilité d'effectuer le séjour, vous pouvez nous proposer une autre personne à la condition qu'elle remplisse les mêmes conditions et que nous n'ayons pas déjà engagé de réservation à votre nom. Vous êtes tenus de nous en informer entre 30 et 15 jours avant le départ par LR avec AR.

De Notre part :

Si nous devions annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous vous proposerions alors différentes solutions de remplacement, au tarif en vigueur, ou le remboursement intégral des sommes payées. D'autre part, nos séjours étant soumis à un nombre minimal de participants, si nous devions annuler, vous en seriez informé au plus tard 21 jours avant la date prévue. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.

ASSURANCES

Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle de chacun. Il est donc indispensable de posséder une Responsabilité Civile pour participer à nos séjours et voyages. De même, il est fortement conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation - perte ou vol de bagages et interruption de voyage.

Mais il est obligatoire d'être couvert en assistance rapatriement - secours et recherche pour participer à nos séjours et voyages ; Il appartient au participant de vérifier, en préalable à son inscription, les risques pour lesquels il est déjà couvert. Chaque participant a la possibilité de souscrire un contrat d'assurance EU-ROP ASSISTANCE auprès de CARTUSIANA ORGANISATION comprenant deux options :

Assurance : Annulation / Interruption de séjour / Bagages: 3,50% du montant du voyage.

Assistance : Rapatriement / Frais de secours et de recherches : 1,00 % du montant du voyage

Extrait de nos contrats d'assurances fournies sur demande.

Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement – secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer les garanties, numéro de contrat et coordonnées de sa propre assurance.

LITIGES

Toute réclamation relative au voyage doit être adressée par lettre recommandée avec AR dans un délai d'un mois après la date du retour.



**CAISSE D'ÉPARGNE
DES ALPES**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Identification du compte pour une utilisation nationale

13825	00200	08110108261	71
<i>c/étab¹</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/ric</i>

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1382	5002	0008	1101	0826	171
------	------	------	------	------	------	-----

RUE JEAN JACQUES ROUSSE
73360 LES ECHELLES
TEL. 08 21 01 38 49

Intitulé du compte

**CARTUSIANA
BUREAU MONTAGNE CHARTREUSE
PLACE DE LA MAIRIE
38380 ST PIERRE DE CHARTREUSE**

Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

Cadre réservé au destinataire du relevé

CE DES ALPES GRENOBLE

domiciliation

Bank Identification Code (BIC)

CEPAFRPP382